

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.

Réclames : 50 cts. la ligne.
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames
sont reçues exclusivement par
la Société Publicitas S. A.,
Lausanne, Ge-
néve, Montreux, Fribourg,
etc. et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAISANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 5 mois
Sans Bulletin 8.— 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.— 6.80 3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal Il c 274

M. Raymond Evêquoz

Président du Conseil national

A l'heure où ces lignes sortiront de presse, c'est-à-dire lundi soir, un Valaisan, M. Evêquoz, aura été appelé à la présidence du Conseil national, et, chose rare, cette élection aura été saluée

les querelles dues à sa profession et à sa fonction d'homme politique, de chef de parti, ni haine ni colère.

Il ne prétend qu'à éclairer, et s'il est, comme tout porteur de flambeau, vio-



par les applaudissements unanimes de ses collègues

Cette considération particulière, cette sympathie générale, vont tout à la fois à l'homme public et à l'homme privé, aux talents extérieurs et aux qualités personnelles.

Dans les assemblées législatives, deux forces surtout constituent la valeur d'un homme : la clarté et, une éloquence pratique.

Or, M. Evêquoz possède ces deux forces créatrices au suprême degré.

Que ce soit au Conseil national ou au Grand Conseil, que ce soit à la barre d'un tribunal ou à la tribune d'une cantine en fête, il a le don précieux d'éclairer les choses comme les idées et il n'en connaît point qui fussent indignes de son attention.

Rien n'est négligeable, ni personne.

Les plus hautes questions l'intéressent comme les plus modestes, tour à tour et presque au même degré. Il regarde à tout, parce que tout mérite, et que les misères, politiques, sociales, privées, collectives, individuelles, sont multiples, et même multiformes comme la vie.

Nous pourrions écrire longuement sur cet inépuisable sujet ; nous nous ferions gronder.

Toutes ces questions sont exposées avec une précision et une éloquence qui semblent jaillir d'une source toujours remplie, toujours limpide et toujours répandue au dehors, sans que son niveau semble baisser.

M. Evêquoz, avocat, orateur parlementaire ou tribun, n'assomme pas ses auditeurs de citations prétentieuses et ne les fatigue pas de périodes ronflantes. Son éloquence a conservé tous ses caractères primitifs et essentiels qui sont : la facilité, l'art de dire simplement des choses fortes et hardies, la grâce, la vivacité des traits, une flamme qui réchauffe et éclaire, une électricité qui se communique à toute une assemblée, à une Cour de justice ou à une foule.

Qualités personnelles vraiment admirables, M. Evêquoz n'apporte dans

l'émotion redouté par des adversaires, il n'en déteste aucun et ne sait que déplorer l'égaré.

Personne, ni à Berne ni à Sion, ne citera de lui une parole aigre, un mot bêtement cruel, un sarcasme même mérité : il parle souvent dans nos assemblées législatives ; il lutte, il combat, il réfute, mais il n'offense pas.

Les êtres d'énergie supérieure dont la combativité ne daigne se dépenser qu'à l'ouvrage, sont, dans l'existence quotidienne, les plus simples des hommes : M. le Conseiller national Evêquoz ne se plaît qu'aux choses simples, aux âmes simples, se montrant, dans l'intimité, affectueux et gai, aimant les esprits sincères, le bon sens et la clarté plus que l'éclat et le bruyant.

Les prétentieux et les « pompiers » ne l'amuse qu'un court instant et le fatiguent vite ; il n'en laisse pourtant rien voir, par aménité, et d'ailleurs il en souffre peu, sachant s'abstraire et partir tout en restant là.

Nous pourrions rappeler les principales dates de la carrière politique du nouveau président du Conseil national qui sont autant de galons brillamment acquis. Ce serait tomber dans la notice biographique que nous voulons éviter.

Trente-cinq ans de pratique au barreau et trente-quatre de discussions parlementaires à notre Grand Conseil qu'il présida en 1895-1896 ; trente-trois ans d'administration comme préfet du district de Conthey et vingt et un de députation à Berne, voilà. n'est-il pas vrai ? des chevrons qui témoignent que M. Evêquoz vit pour son pays et pour tous !

Il arrive à la présidence de la Chambre à l'âge de soixante ans, étant né en 1863, aimé de ses concitoyens, apprécié et respecté de tous les partis politiques.

Valaisans et Romands lui feront fête à Berne. Vendredi, à son retour, de Lausanne à Sion, il recevra des hommages, des félicitations et des vœux qui seront ceux du canton tout entier : jamais trop de fleurs pour la foi active et sincère brillant à côté du talent.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Un baron cafetier. — Avec la mort de Sir Henry Echlin, qui vient de décéder à Aylesbury, se termine l'histoire peu banale d'un noble cabaretier. Sir Henry Echlin était le huitième baron de ce nom depuis la mort de son frère, survenue en 1906.

D'origine écossaise, la famille Echlin fut autrefois l'une des plus riches de Grande-Bretagne ; elle émigra en Irlande sous le règne de Jacques Ier et ses domaines s'arrondirent à la suite d'acquisitions et d'héritages successifs. En 1722, les Echlin furent créés barons. Mais vinrent les années malheureuses : le 4me, le 5me et le 6me barons dilapidèrent la fortune ancestrale dont il ne resta bientôt presque plus rien.

Le 5me baron, sir Henry Echlin était né à Clonagh en 1846, et son père n'avait pas manqué de lui dire et de lui répéter que, malgré sa pauvreté, il était de sang noble. A sept ans, le jeune Henry quitta la maison paternelle pour vivre avec un oncle qui le fit sommairement instruire dans une école du village. Puis il commença de gagner sa vie. Par une curieuse ironie du sort, il débuta comme valet de pied de Sir Gerald Aylmer ; il fut ensuite simple soldat dans les « Life Guards » et agent de police à Liverpool. Ensuite il devint aubergiste et versa de la bière et des liqueurs fortes en diverses localités d'Angleterre. Il tenait l'auberge à l'enseigne de la « Rose and Crown », dans un village du comté de Buckingham, lorsque la mort de son frère le fit héritier du titre. Il ne changea pas pour cela de profession, mais seulement d'enseigne, et au lieu de M. Echlin tout court, il fit inscrire au-dessus de la porte de son auberge, d'ailleurs fort bien achalandée : « Sir Henry Echlin, baronet autorisé à vendre des vins, des liqueurs et des bières. » Et quoique baron, il servait à boire à ses nombreuses pratiques, essayant de reconstituer en vendant de la boisson une fortune jadis anéantie par la trop grande soif de ses ancêtres.

Sir Henry laisse une fille, et il est probable que le titre va revenir au fils d'un frère cadet qui était chef de gare en Irlande.

Les timbres Pro Jeunesse 1923. — Attendus avec impatience par les collectionneurs de tous pays, les timbres Pro Jeunesse 1923 sont mis en vente. Comme l'an dernier, l'émission comprend quatre valeurs : timbre de 5 centimes avec la crose épiscopale de Bâle-Ville, de 10 centimes avec S. Fridolin, patron du pays glaronnais, de 20 centimes avec l'écusson triparti de Neuchâtel, et de 40 centimes avec les armes fédérales. Les trois premiers timbres se vendront avec un surtaxe de 5 centimes, le dernier avec un surtaxe de 10 centimes. L'exécution de ces estampilles est, en tous points, excellente et fait honneur aux ateliers de la Monnaie fédérale, comme leur composition fait honneur à M. R. Mûnger, l'héraldiste bien connu qui les a dessinées. Comme d'habitude, le fond sur lequel se détachent les écussons porte un semis d'objets rappelant la nature ou l'industrie principale du canton correspondant : ce sont des montres pour Neuchâtel, des edelweiss pour Glaris, tandis que, pour Bâle-Ville, l'artiste a répété sur le fond la crose de l'écusson. Le timbre de 40 centimes porte deux figures représentant des combattants de St-Jacques sur la Birse.

Les œuvres de bienfaisance romandes, s'occupant des enfants en âge de scolarité, auxquelles sera distribué le produit de la vente des timbres et cartes Pro Jeunesse en Suisse française, espèrent que ces deux genres d'objets seront achetés avec entrain par nos populations qui, par ce léger sacrifice, contribueront à leur entretien.

Un beau coup de fusil. — M. Magaud, représentant de commerce, chassait dans la forêt de La Tour, Alpes françaises, et les chiens étaient à la poursuite d'un lièvre. Un aigle majestueux planait au-dessus du bois et suivait la poursuite dans l'espoir d'une proie. En effet, le lièvre débouchant dans un découvert, l'aigle fondit sur lui et le prit ; le chasseur, peu éloigné, tira sur l'oiseau de proie et le tua. Ce beau coup de fusil le mit en possession d'un superbe lièvre et d'un aigle magnifique qui ne mesurait pas moins de 2 mètres 50 d'envergure.

Transfert d'un musée. — On aurait demandé de Varsovie à Rapperswil, à St-Gall et à Berne, si des objections seraient présentées au transfert du musée polonais de Rapperswil à Varsovie. Aucune objection

n'ayant été formulée, il est probable que le musée polonais sera prochainement transféré en Pologne.

Ondes électriques contre avions. — On a fait grand bruit autour d'une expérience dont les résultats seraient sensationnels. Il s'agirait d'ondes nouvelles dont la projection d'un point déterminé permettrait d'arrêter un avion en plein vol.

Interviewé, l'illustre maître Edouard Branly, mieux qualifié que tout autre pour formuler un avis sur cette invention, a répondu :

« Jusqu'ici, aucun dispositif, de quelque nature qu'il soit, ne permet d'agir à distance sur un avion si celui-ci ne dispose d'un mécanisme accordé avec la station émettrice de T. S. F. »

« S'il possède ce mécanisme, on peut le manœuvrer à distance pendant plusieurs heures et en en assurant la direction à des centaines de kilomètres. Ceci a été fait et la question est résolue. »

« Mais s'il s'agit, je le répète, d'un avion étranger ou autre, ne possédant pas d'appareil d'accord avec la station émettrice, il est impossible, dans l'état actuel de la science, de l'arrêter. »

« En résumé, oui, on peut diriger à son gré, au moyen de la T. S. F. un appareil accordé et c'est ce que nous avons fait et pourrions refaire, ce que d'autres ont également fait, mais mon un appareil privé de cet organe spécial. »

La réponse ne saurait être plus nette.

Pour les Arméniens. — L'Association internationale pour le Proche-Orient à Genève, qui recueille des fonds en faveur des orphelins en Orient, et plus particulièrement en faveur des orphelins arméniens, organisera en décembre prochain en Suisse une collecte. Le Conseil fédéral a alloué une somme de 500 fr. à cet effet.

Les progrès de l'hélicoptère. — Malgré les lenteurs des débuts de l'hélicoptère, les protagonistes de cet appareil continuent à avoir foi en son avenir. Lorsqu'on émet le moindre doute à ce sujet, ils vous rappellent l'exemple de Santos-Dumont et de ses « sauts de puce » de Bagatelle, ce qui n'empêche pas l'avion, à l'heure actuelle, de s'élever à plus de 11 kilomètres en l'air. Pescara est de ceux-là, et il poursuit ses essais avec une persévérance que rien ne réussit à démonter. Concourant à Issy-les-Moulineaux, pour le prix de l'Aéro-Club, de France, et chronométré par M. Carpe, il a réussi, hier matin, un vol de 5 minutes 44 secondes 1/5, entre 1 et 2 mètres du sol et, après avoir parcouru 300 mètres, il est revenu à son point de départ. L'après-midi, il refit un parcours de 300 mètres.

Les premiers essais, effectués à Barcelone avec un hélicoptère réduit, remontent à 1920.

Un enfant veut renverser le gouvernement. — La police de New-York a découvert un complot qui avait pour but de renverser le gouvernement des Etats-Unis, et de le remplacer par des soviets.

L'organisateur de ce complot, est un enfant de 11 ans, Léo Granoff, originaire de Russie.

Il avait déjà organisé des soviets parmi les élèves de l'école qu'il fréquentait.

Il a été arrêté au moment où, brandissant un drapeau rouge, il haranguait ses camarades pour leur faire « briser leurs chaînes ».

Léo est un enfant d'une intelligence exceptionnelle, doué d'une vive imagination. Orateur éloquent, il avait sur ses camarades une grande influence. De vastes plans étaient conçus pour mener à bien la révolution.

Celle-ci devait commencer en renversant le système tyrannique de l'école, puis devait s'étendre ensuite à toute la région.

« Un jeune enfant les guidera... » S'inspirant de la Bible, Léo et ses camarades pensaient qu'il leur était échu de conduire le monde vers une destinée meilleure.

En ramenant chez elle son enfant, la mère de Léo s'enorgueillit d'avoir un fils qui « pensait librement ».

Engélures

La cuisson, les démangeaisons provoquées par les engelures, ainsi que tous les troubles qui peuvent en résulter, disparaissent en frottant légèrement la partie douloureuse avec la Pommade Cadum. Quelques applications vous produiront un soulagement immédiat. Bien des souffrances sont évitées en employant à temps la Pommade Cadum contre l'eczéma, les boutons, dartres, gale, éruptions, écorchures, hémorroïdes, urticaire, croûtes, teigne, coupures, plaies, brûlures.

Simple réflexion. — La main fermée ne prend jamais de mouches.

Curiosité. — Henry Ford, répondant à un reporter, a dit que la Ford Motor Cy est en train de construire de nouveaux ateliers qui permettront, d'ici quatre mois, de pousser à 10,000 le nombre des autos et des auto-camions fabriqués quotidiennement. Le coût des nouvelles installations est évalué à 110 millions de dollars (plus de 600 millions de francs suisses). Ford a ajouté que les Etats-Unis sont encore loin d'être saturés de véhicules à moteur, et que si même la navigation aérienne devient courante, elle ne supplantera pas l'auto. L'Angleterre achète annuellement 40,000 à 50,000 autos Ford. Mais le marché de l'avenir est la Chine, que l'auto contribuera à développer plus rapidement, dit-il, que le rail et les missionnaires.

Pensée. — L'âme sans recueillement, devient comme un corps sans sommeil ; la fièvre est proche et la mort vient.

Mot de la fin. — Le président du tribunal : Vous avez frappé cet homme avec cruauté.

L'accusé : Que voulez-vous ? il n'y a que les coups pour en venir à bout : c'est un idiot !

Le président : Les idiots sont des hommes, comme vous et moi !

A l'Approche d'un Consistoire

Les futurs Cardinaux - Dans la Garde Noble - L'histoire d'un corps d'élite

(Corresp. part. du « Nouvelliste »).

Rome, 29 novembre.

L'annonce du prochain Consistoire que Pie XI tiendra le 20 décembre pour la création de nouveaux cardinaux suscite naturellement dans les milieux romains un vif intérêt. Il y a en ce moment huit chapeaux vacants, mais on ne prévoit pas que le Pape en confère cette fois plus de quatre. Deux des quatre cardinaux décédés au cours de l'année étant espagnols, on s'attend à voir l'Espagne recevoir le 20 décembre un ou deux chapeaux. On cite pour les autres beaucoup de noms, mais la fantaisie se donne dans ce domaine libre carrière. Il semble bien cependant qu'on puisse tenir pour certaine la promotion de deux prélats bien connus de la curie romaine ; l'un est Mgr Carlo Perosi, qui occupe depuis longtemps le poste important d'assesseur de la Congrégation du Saint Office et est le frère de l'illustre compositeur Mgr Lorenzo Perosi, longtemps chef de la Chapelle Sixtine, et d'un autre prêtre également musicien. L'autre est Mgr Sanz de Samper qui, après avoir fait partie de la cour pontificale sous Léon XIII et Benoît XV, remplit maintenant avec la plus haute distinction les délicates fonctions de majordome de Sa Sainteté et de Préfet des Palais Apostoliques.

Mgr de Samper, qui est de nationalité colombienne, a longtemps habité Paris où il a fait ses études au Collège Stanislas et où il a été attaché à la légation de Colombie.

Les fonctions qu'il remplit le destinaient à la pourpre, mais la promotion au cardinalat de ce prélat sud-américain paraît une première satisfaction au vœu adressé par Alphonse XIII dans le discours qu'il prononça devant le Pape lors de sa réception au Vatican.

En répondant à ce discours, Pie XI a fait remarquer qu'il était souvent difficile d'obtenir ici-bas l'accomplissement de tous ses désirs. Parmi ceux qu'a exprimés Alphonse XIII, il en est au moins un auquel le Pape pourra satisfaire sans difficulté : c'est celui qui tend à l'admission parmi les Gardes Nobles de quelques Espagnols. Le statut actuel de la Garde Noble prévoit en effet que ses rangs peuvent être ouverts à des étrangers. Jusqu'en 1913, on n'admettait à en faire partie que des jeunes gens appartenant à la vieille noblesse de Romé et des anciens Etats Pontificaux. Pie X décida, en 1913, d'accueillir

comme gardes honoraires de jeunes nobles du reste de l'Italie, et en 1914, il étendit la même faveur à la noblesse étrangère. Cependant cette innovation rencontra des résistances et le seul à en bénéficier fut justement un Espagnol, le comte Louis de Goyanèche, fils d'un ancien ambassadeur d'Espagne auprès du Saint-Siège. Sous le pontificat de Benoît XV, la guerre imposa d'autres préoccupations, mais on peut prévoir que Pie XI ne fera pas de difficulté pour répondre au vœu d'Alphonse XIII en réalisant une idée qui avait déjà obtenu l'approbation de Pie X.

Sans avoir les états de service de la Garde Suisse dont la charte constitutive remonte à l'an 1505, la Garde Noble a cependant une histoire dont elle est fière. Elle fut fondée le 11 mai 1801 par Pie VII réorganisant la cour pontificale à son retour de France, et depuis lors, les Souverains Pontifes ont à diverses reprises modifié leur organisation pour l'adapter aux nécessités nouvelles.

Son commandant a le grade de lieutenant général et est choisi par le Saint Père parmi les familles les plus illustres de la noblesse romaine. Actuellement, le titulaire du grade est le prince Giuseppe Aldobrandini dont le nom est l'un des plus fameux dans l'histoire de la Rome pontificale.

La Garde Noble ne compte que soixante-dix officiers et gardes. Les moins de ceux-ci ont rang de sous-lieutenants, comme jadis les Cent-Gardes de Napoléon. N'y entre d'ailleurs pas qui veut et les offres de service sont soumises à un examen sévère. On conserve ainsi dans les archives du corps une demande d'admission signée en 1815 par le comte Jean Mastai Ferretti de Senigaglia. Cette demande fut rejetée, le jeune candidat étant déclaré trop faible de constitution. Ce jeune homme devait devenir Pape sous le nom de Pie IX et mourir à l'âge de 86 ans...

La Garde Noble a connu des jours morne, par exemple quand, en 1830, elle eut à défendre Grégoire XVI contre les mouvements révolutionnaires. Plus tard, elle protégea la retraite de Pie IX à Gaète, et le 20 septembre 1870, ses membres furent parmi les combattants de la Porta Pia comme ils avaient pris part à la bataille de Mentana.

Actuellement, leur service se réduit à un service de cour. Le corps fournit chaque jour un détachement aux ordres d'un colonel pour faire escorte au Souverain Pontife, soit lors des audiences solennelles, soit lorsqu'il sort de ses appartements.

Leur tenue fait toujours grande impression. Depuis 1870, on n'a plus vu au Vatican l'uniforme de gala écarlate à brandebourgs bleus, la cour pontificale ayant renoncé, depuis la prise de Rome, à tout ce qui avait un air de fête. Mais l'uniforme de demi-gala de drap bleu avec culotte blanche et casque à crinière noire reste très remarqué dans les grandes cérémonies, où les Gardes Nobles forment au Pape une escorte imposante.

Elles aiment à participer à ces cérémonies et elles se plaindraient volontiers quand l'un ou l'autre désir du Pape les rend moins fastueuses.

A cet égard, le pontificat de Pie X les éprouva un peu, dès le premier jour par ses goûts simples et modestes. Léon XIII aimait le déploiement des pompes pontificales et il accueillait volontiers les acclamations dont les fidèles le saluaient à Saint-Pierre. Pie X, lui, préférerait le silence, et, dès le jour de son couronnement, il exprima le désir formel qu'on renoncât aux ovations accoutumées. Les Gardes Nobles qui, depuis si longtemps, étaient habituées à l'enthousiasme impétueux des foules de Saint-Pierre, furent attristées de cette décision du nouveau Pontife. La consigne fut cependant respectée jusqu'à la fin de la cérémonie, et Pie X allait quitter Saint-Pierre, quand un vieil officier des Gardes Nobles n'y tint plus. Il n'était tout de même pas possible que le Pape, au jour de son couronnement n'eût pas au moins une acclamation, et, au pied de la *Sedia Gestatoria* qui allait emporter le Pontife, ce serviteur dévoué lança de tout son cœur, comme s'il voulait le faire au nom des quarante mille fidèles qui avaient dû y renoncer, le cri qu'il avait poussé si souvent aux jours de grandes fêtes :

Evviva il Papa Leone! Le cri avait été instinctif, mais à peine avait-il rompu le silence que le malheureux officier s'apercevait de la méprise où l'avait entraîné son enthousiasme. Le bon Pape Pio sourit de bon cœur, tandis que le pauvre héros de l'aventure aurait voulu rentrer sous terre. *Guardia.*

LES ÉVÉNEMENTS

Epouvantable catastrophe en Italie

Trois villages disparus

700 VICTIMES

Une épouvantable catastrophe vient d'endeuiller la région de Bergame, en Italie.

Par suite du débordement du fleuve Oglio, qui traverse le val Camonica, les barrages se sont rompus et les deux villages de Darfo et de Sonia ont été envahis par les eaux.

C'est la digue du lac artificiel de Giono qui s'est effondrée et qui a produit la catastrophe. D'après la *Tribuna*, le lac Dezzo et un lac artificiel d'une capacité de huit millions de mètres cubes, créé il y a deux ans pour fournir l'énergie électrique à cinq centrales qui, à leur tour, distribuent l'énergie aux fabriques de la vallée de Valteriano et du val Brenano. Ces cinq centrales ont été détruites sous la poussée violente des eaux du lac, par la rupture du barrage Gleno. La première bourgade qui a été emportée est celle de Dezzo, qui a six cents habitants. Seul le clocher émerge des eaux. Gueggio et Tepperno n'ont pas tardé à subir le même sort.

Dans les vallées voisines, on voit de nombreux fuyards, en proie à la terreur et au désespoir. Les dégâts sont incalculables.

Le *Corriere della Sera* assure que le nombre des personnes qui ont péri se monte à 700. Trois villages ont disparu. Une vaste région riche et laborieuse se trouve du jour au lendemain dans la misère. Les dégâts se chiffrent par plusieurs centaines de millions de lires. Dans la campagne envahie, les eaux atteignent jusqu'à dix mètres de hauteur. Les trois villages de Dezzo, Gandino et Corna ont disparu. La destruction de toutes les voies de communication rend extrêmement difficile les opérations de secours et de sauvetage.

La région possédait plusieurs usines électriques dont cinq sont anéanties.

Les chutes de pluies continuent, de sorte que la situation se trouve aggravée. Sur les lieux du désastre se trouvent plusieurs compagnies alpines, des contingents de la milice volontaire nationale, la Croix-Rouge et des détachements de pompiers. Des cadavres sont continuellement retirés des eaux. De nombreux habitants qui avaient pris la fuite devant l'inondation ont été rejoints et noyés.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Un forçat évadé tenait un magasin

Les inspecteurs de la sûreté viennent d'opérer deux arrestations sensationnelles en la personne de deux individus nommés Emile Hutziger, 48 ans, et François Bailleux, 45 ans, propriétaires d'un magasin des stocks américains, à Nancy.

Ces deux commerçants n'étaient autres que des bandits dangereux, et l'un d'eux, Hutziger, s'était évadé de la Guyane. Quelques instants plus tard, ils étaient hors d'état de nuire et Hutziger n'avait heureusement pas eu le temps de faire usage du browning qui se trouvait à portée de sa main, dans la poche de son veston. Conduits tous deux au commissariat central, le chef de la sûreté les soumit à un interrogatoire serré qui obligea les bandits à dévoiler leurs aventures, dont la plus intéressante est celle de Hutziger, qui se nomme en réalité Jean Hateau.

Pour défendre le mobilier de sa maîtresse une domestique blesse deux déménageurs

Un drame dont il faut, semble-t-il, attribuer la cause à des dissentiments conjugaux, vient de jeter un certain

émoi dans la paisible cité de Martignes, près Marseille.

Dans un immeuble de la rue Lamartine, deux déménageurs se présentaient pour enlever les meubles de l'appartement occupé par Mme Lemonnier. Celle-ci se trouvait précisément ce jour-là à Aix-en-Provence.

Les déménageurs, Damiani et Taulini qui appartenaient à une entreprise marseillaise, se prévalaient d'un ordre formel du docteur Alexandre Lemonnier, pour effectuer leur besogne.

Mais la femme de ménage, Mme Portier, qui gardait l'appartement, s'opposa résolument à leur tentative. La controverse atteignit très vite un diapason élevé. Tout à coup, voyant qu'elle n'était pas la plus forte, la femme de ménage se saisit d'un revolver et déchargea son arme à plusieurs reprises sur les deux hommes.

L'un d'eux, Taulini, fut grièvement blessé dans la région abdominale et on fut obligé de le transporter à Marseille où il fut admis d'urgence à l'hôpital de la Conception. Une opération jugée indispensable a été pratiquée et l'état de la victime reste stationnaire.

M. Damiani, légèrement blessé, est soigné chez lui.

L'enquête commencée par la gendarmerie est à l'heure actuelle poursuivie par le Parquet d'Aix.

Des femmes voteront en Italie

Le gouvernement italien vient de mettre la dernière main au projet de loi accordant le droit de vote en matière administrative aux femmes. Il y a lieu de remarquer que toutes les femmes ne jouiront pas de « ce privilège » et que les illettrées ne pourront pas voter. Au premier rang des femmes appelées au scrutin se trouvent des mères des soldats, ayant rendus des services signalés pendant la guerre.

Le prix d'une rupture de promesse de mariage

Une jeune fille de Nice s'était fiancée en 1912, à un jeune homme qui n'a pas tenu sa promesse. Ce fut d'abord la guerre qui constitua un empêchement au mariage et par la suite, bien que les bans eussent été publiés à deux reprises, la célébration du mariage fut toujours renvoyée. Enfin, brusquement, en 1921, le jeune homme changea d'avis et rompit définitivement.

La fiancée n'accepta pas cette rupture; elle estima qu'après dix ans de fiançailles, elle avait droit à plus d'égards et elle assigna le jeune homme devant le tribunal de Nice, en lui réclamant 50.000 francs de dommages-intérêts.

Le Tribunal, sans accorder à la fiancée délaissée la somme qu'elle demandait, a admis son droit à une réparation; il lui a accordé 8.000 francs de dommages-intérêts, en spécifiant que si, en principe, la rupture d'une promesse de mariage ne donne pas nécessairement ouverture à dommages-intérêts, elle peut devenir une source grave de préjudice, lorsqu'elle a eu lieu sans motifs légitimes et que la fiancée a subi, comme en l'espèce, un dommage matériel et surtout moral, en raison du discrédit qui en résulte pour elle et de la difficulté qu'elle ne manquera pas de rencontrer à l'avenir pour se marier.

NOUVELLES SUISSES

La spéculation sur les changes

Le Tribunal de police du district d'Oron s'est occupé du procès en diffamation intenté par la Banque populaire de la Broye, à Payerne, à M. A. T. prévênu d'avoir déclaré dans un wagon de chemin de fer, entre Palézieux et Châtillens, que cet établissement financier avait incité sa clientèle à acheter des devises étrangères et qu'il se trouvait, de ce fait, dans une situation difficile.

Ce procès présentait d'autant plus d'intérêt que l'épidémie des changes a sévi d'une façon particulièrement grave à Payerne, où elle a provoqué, comme on sait, la déconfiture d'un établissement de la place. Le directeur de la Banque populaire de la Broye a donné des explications complètes, d'où il résulte que, s'il est exact que l'établissement a vendu des devises moyen-

nant des garanties suffisantes, elle n'a fait aucune spéculation pour son compte personnel, et n'y a pas incité ses clients.

Le défenseur du prévenu, Me F. Savary, avocat à Lausanne, a critiqué l'attitude de certains établissements de crédit à l'égard des spéculations sur devises étrangères, et a fait observer qu'on n'aurait pas à déplorer la ruine de nombreuses familles à Payerne, si les banques avaient toujours refusé de vendre des devises à crédit.

Après une éloquente plaidoirie de Me Savary, le tribunal a libéré le prévenu de toute peine, les frais étant mis à la charge de l'Etat.

Mortel accident d'auto à la Tour de Peilz

Dimanche matin, aux environs de 6 h. 30, M. Grognez, municipal de La Tour-de-Peilz, a été brusquement réveillé par un fracas épouvantable. Un tragique accident venait de se produire.

Une automobile arrivant de Vevey et allant dans la direction de Montreux, avait fait panache et gisait, complètement détruite. Deux personnes qui l'occupaient, étaient étendues à terre, inanimées.

Immédiatement avisé, l'office du juge de paix de La Tour-de-Peilz se transporta en Merlet.

L'automobile, une puissante Cadillac, de 15.000 francs, était occupée par MM. Oguey, voiturier à Aigle, son propriétaire, et M. Delarse, garagiste à Aigle, également. Partis samedi soir, à cinq heures, dans la direction de Lausanne pour y conduire des clients, M. Oguey et son camarade passèrent la nuit dans la capitale, et ne partirent qu'au petit jour pour rentrer à Aigle.

M. Oguey, qui conduisait la machine jusqu'à Vevey, donna à ce moment-là, dit-il, le volant à M. Delarse, pour qu'il conduise jusqu'à Aigle. Arrivé à Merlet, au grand contour de Burier, on ne sait exactement ce qui se passa. La direction de l'auto a-t-elle été cassée? ou bien le conducteur a-t-il eu un moment d'inattention? On ne sait, mais le fait est que l'automobile devait marcher à une vitesse folle; elle a pris en écharpe deux arbres et un poteau portant des fils du tram V.-M.-C.-V., en tournant sur elle-même.

Les occupants ont été projetés l'un à une dizaine de mètres en avant de la machine, l'autre en arrière. La carrosserie de l'auto a été arrachée et lancée à une dizaine de mètres en avant; le châssis et ce qui reste des roues étaient en arrière, les glaces étaient en poussière. L'auto ne forme plus qu'un informe amas de ferraille. C'était une splendide machine, capable de réaliser une vitesse extrême. A part le moteur, elle est complètement détruite. Les restes ont été transportés au garage Gœli, à Territet.

La malheureuse victime de ce terrible accident est M. E. Delarse, garagiste à Aigle, où il tenait plus spécialement un atelier de réparations. Jeune marié, il laisse une femme et un enfant de deux ans dans la désolation. M. Oguey n'est que légèrement blessé.

INCENDIES

Un incendie a détruit à Britthau, Argovie, l'auberge appartenant aux héritiers de M. Ulrich Säggerer, assurée pour 35.000 fr. La grange a également souffert du sinistre, que l'on croit dû à une cheminée défectueuse.

Un incendie s'est déclaré, samedi, tard dans la soirée, dans un immeuble de la rue de Lausanne à Fribourg. Les prompts secours des pompiers ont permis le sauvetage d'un locataire qui avait déjà perdu connaissance.

Un incendie encore a éclaté samedi soir dans la région du Lac Noir et a réduit en cendres trois immeubles. Le bétail a pu être sauvé. Les dégâts sont évalués à 20.000 francs.

Suisse et Italie

En votation finale, la Chambre italienne a adopté au scrutin secret par 244 voix contre 28, le traité commercial italo-suisse signé à Zurich le 27 janvier 1923. Elle a également adopté par 243 voix contre 29 la convention italo-suisse relative au chemin de fer Locarno-Domodossola, signée à Rome.

LA RÉGION

Le revers de la médaille.

Le *Messenger de la Haute-Savoie* écrit:

« Il y a quinze jours à peine que la zone est supprimée et déjà s'élève un concert de lamentations: La vie a renchéri chez nous pour plusieurs raisons:

1. Parce que les droits de douane, parfois énormes, frappent aujourd'hui un grand nombre de produits de consommation que nous importions auparavant en franchise de Suisse et de tous les autres pays du monde, ne l'oublions pas.

2. Parce que les tarifs de transport qui nous sont appliqués aujourd'hui même pour les marchandises en provenance de l'intérieur sont sensiblement plus élevés qu'auparavant. Voici un simple exemple: Un de nos amis nous disait hier qu'il avait dû payer, pour un envoi de trente tonnes de fer en provenance de Lorraine, 1500 francs de port supplémentaires.

3. Parce que, au point de vue taxe et impôts indirects, (sauf pour les tabacs et les allumettes), nous sommes traités aujourd'hui comme à l'intérieur. »

Poignée de petits faits

On mande de Paris:

Le journal extrémiste «*Le Libérateur*» prétend que le jeune Philippe Daudet, fils de M. Léon Daudet, dont la mort a été récemment annoncée, se serait suicidé.

«*L'Action française*» communique à ce sujet une lettre de M. Léon Daudet au procureur général disant que l'article du «*Libérateur*» paraît établir que son fils a été assassiné à la suite d'odieuses machinations et prie le procureur de prendre toutes les mesures nécessaires. «*L'Action française*» fait suivre cette lettre d'une note disant que le jeune Daudet, âgé de 14 ans, était soigné depuis quelque temps pour tendance morbide à la fugue.

Le ministre de l'intérieur du Japon publie une statistique des victimes du tremblement de terre de septembre dernier. Le chiffre total des morts est de 99.375, dont 68.215 à Tokio et 29.000 à Yokohama; celui des blessés est de 113 mille 071. Il y a en outre 42.890 disparus présumés morts.

Un individu a réussi à escroquer à la Banque nationale autrichienne, un milliard de couronnes. Possédant un chèque d'un million de couronnes qu'il transforma en un chèque d'un milliard, il le fit encaisser par un employé d'hôtel. Quand la banque découvrit l'escroquerie, le filou avait déjà pris la fuite.

Le Directeur espagnol a accordé un court moratoire pour tous les contribuables qui ne figurent pas sur les rôles des contributions ou ont fait des déclarations frauduleuses inexactes, afin qu'ils pussent régulariser volontairement leur situation à l'égard du fisc.

Cent mille nouveaux contribuables environ se sont fait inscrire sur les rôles.

Aux Indes, les Quaziris ont tué à coups de feu un commandant anglais qui passait en auto près de Manikwah. Un membre de l'escorte a été blessé ainsi que le conducteur de l'auto.

Un vieillard, un peu dur d'oreilles, le marquis d'Horschel, habitant Montreux, a été tamponné par une voiture de tramways, samedi soir, près de Grandchamp. Le blessé, conduit chez lui, a reçu les soins du Dr Mercanton.

Près de Nîmes, au Pont-Saint-Esprit, la crue du Rhône a atteint 6 m. 10. Les communications sont coupées avec les localités voisines. Le fleuve grossit sans cesse. A Baucuire, les bateaux peuvent parcourir les allées du champ de foire. A Valbrègue, la montée des eaux atteint une partie des villages environnants; la route de Tarascon est obstruée. A Roquemaure, l'inondation gagne du terrain et plusieurs fermes isolées sont ravitaillées par bateaux. Les routes sont coupées; les habitants sont en proie à la panique. Le ravitaillement est très malaisé.

NOUVELLES LOCALES

AVIS

Tout nouvel abonné pour l'année 1924 recevra le NOUVELLISTE gratuitement dès aujourd'hui à fin décembre 1923.

Du Valais au Tessin

Un accord vient d'être conclu entre la Suisse et l'Italie pour faciliter le tra-

fic sur la ligne internationale Locarno-Domodossola. Aux termes de cet accord, le passeport sans visa est valable pour les Suisses, de même que la carte de touriste de cinq jours sans photographie ou la carte mensuelle avec photographie. Pour les ressortissants du Valais et du Tessin, il suffit d'être en possession de la carte de trafic frontalier. Enfin, les étrangers doivent être munis d'un passeport avec visa ou de la carte de touriste de 5 jours sans photographie.

La ligne Locarno-Domodossola a une importance très considérable au point de vue des communications, non seulement entre le Tessin et la Suisse occidentale, mais aussi pour Berne et les contrées environnantes. En effet, la Centovallina aboutit directement à la ligne Loetschberg-Simplon, de sorte qu'on peut s'attendre à une augmentation du trafic sur cette dernière ligne. En partant de Berne à 10 h. 30, on arrive à Locarno à 4 h. et demie déjà. Et les facilités accordées pour le transit permettraient à tous les voyageurs d'accomplir ce trajet sans aucune difficulté.

M. Carton de Wiart à Montana

On nous mande : M. Carton de Wiart, ministre d'Etat belge a donné, dimanche, à Montana, sa conférence annoncée : *la Belgique après la guerre*. L'assistance était extrêmement brillante. On notait trois membres du gouvernement, toutes les autorités de la contrée et un grand nombre d'étrangers en séjour. Présenté en termes excellents par M. le Comte de la Boëssière-Thiennes, M. Carton de Wiart, qui parle aussi bien qu'il écrit, a eu des mots extrêmement flatteurs à l'adresse de la Suisse et de notre canton, puis il a dressé un parallèle saisissant entre nos deux peuples marchant à la conquête d'un même idéal et se rencontrant souvent dans l'histoire sur le chemin de l'indépendance et de la liberté.

L'éloquent conférencier montre le travail qui se poursuit actuellement dans son pays pour sortir des ruines de la guerre et les belles perspectives d'avenir de la Belgique, les relations économiques qui peuvent encore se développer, entre nos deux peuples. Il parle du Congo, colonie qui donne tous les espoirs et où les Suisses sont particulièrement bien accueillis. Puis, dans une péroraison splendide, il souligne les devoirs qui attendent la jeunesse actuelle, de manière à former des générations

plus fortes que celles qui nous ont précédés.

Très applaudi, M. Carton de Wiart a été remercié en termes délicats et bien tournés, par M. le professeur Mudry, qui est un peu l'âme de ces sortes de conférences dans notre contrée.

La prochaine votation cantonale

Le Conseil d'Etat a fixé au 23 décembre la votation des lois sur l'exercice du commerce, sur l'impôt des forces hydrauliques et sur le décret concernant l'emprunt de 2 1/2 millions.

La conférence des « réclamations ».

Les 14 et 15 décembre aura lieu, à Martigny, la 24e conférence suisse dite des réclamations, à laquelle participeront les entreprises suisses de transports.

Guide victime d'un accident.

On mande de Kandersteg : Un guide bien connu, M. Peter Ogi, 48 ans, a été victime, samedi, d'un accident mortel, dans des circonstances tragiques.

Monthey. — (Corr.)

Dimanche a été un jour de fête pour l'Harmonie de Monthey qui a commémoré le 125e anniversaire de sa fondation. Huit cents personnes au moins assistaient au concert au programme duquel figurait le *Chasseur Maudit* de Frank donné au festival de St-Maurice et au concours fédéral de Zoug. Le succès fut très grand. Des discours ont été prononcés par MM. Ortelli et Trotter, dans l'après-midi, et par MM. Camille Desfayes, Léon Martin, Voisin, Dr. Condat, Georges Brocard, Grandjean et Maurice Delacoste.

Les fêtes de fin d'année et le commerce.

A l'approche des fêtes, chacun procède à des achats grands ou petits. A ce sujet, nous croyons de notre devoir d'inviter nos amis de se servir en première ligne auprès des commerçants locaux, qui procurent du travail aux artisans de la localité et contribuent, par leurs impôts, aux charges de la commune et de l'Etat.

Nos lecteurs s'adresseront tout particulièrement aux commerçants qui, par leurs annonces, concourent à la vitalité du journal.

Chronique sportive

Foot-Ball

Le Championnat suisse, série A, enregistre dimanche une grosse surprise:

c'est la défaite à Aarau des Young-Boys. Cette défaite améliore la position du F. C. Nordstern, seul de son groupe à n'avoir subi aucune défaite.

Berne et Nordstern : 2 à 2. Concordia bat Bienne et Bâle par 3 à 0. En Série B, Monthey I bat Vignoble I par 2 à 0 ; Aigle I bat Montreux II par 2 à 1.

En Série C, Bex bat St-Maurice par 9 à 1 ; Leysin I bat Monthey II par 3 à 0 (forfait) ; Martigny I bat Sion I par 3 à 0 (forfait) ; Sierre I bat Brigue I par 2 à 0.

En Série D, Monthey III bat Montreux IV par 3 à 1 ; Villeneuve II bat Martigny II par 4 à 1.

Pour le Championnat valaisan, Série C, à Sierre, Sierre III a battu Ardôn I par 5 à 4.

Contrôle et statistique des expéditions des vins-moûts

Etat récapitulatif pour 1923.

Salquenen	8.153 litres
Granges-Lens	307.613 "
Sierre	336.832 "
St-Léonard	182.230 "
Sion	1.425.949 "
Ardon	545.451 "
Riddes	789.029 "
Saxon	26.569 "
Charrat-Fully	213.176 "
Martigny	228.628 "
Chamoson	447.485 "
St-Maurice, par camions	261.655 "
Monthey	33.513 "
Total	4.715.283 litres.

Service cantonal de la Viticulture.

Monthey. — Théâtre du Cercle catholique. — *Mademoiselle de la Seiglière*. Œuvre charmante et spirituelle, émouvante et gaie et romanesque. Voilà la pièce que le Cercle catholique représentera le 8 et 9 décembre prochains au grand théâtre de l'Hôtel de la Gare à Monthey.

Jules Sandeau a tiré de son propre roman le sujet de cette comédie. Jouée à la Comédie française, elle a toujours connu un vif succès. Et l'on ne sait pas ce qu'il faut admirer davantage, ou de l'esprit de l'auteur, ou l'intrigue savamment menée, ou le caractère des personnages très bien dessinés. C'est quelque chose qui rappelle : *Le Gendreau de Monsieur Poirier*. Si l'on ne saisit plus comme en 1860 la malice des allusions politiques, la pièce n'en est pas moins restée jeune : elle est toute de grâce et de légèreté. Ce sont des rêves de gloire et d'amour dans le cadre merveilleux de l'épopée napoléonienne fi-

nissante ; mais aussi des tiraillements ridicules entre la bourgeoisie et la noblesse : dédain et mépris.

Une seconde pièce : *Le Stradivarius* de Max Maurey, complète le programme. Dernièrement, la « Tribune de Genève », imprimant le portrait de Max Maurey, présentait cet homme avec en sous-titre : « L'auteur du *Stradivarius* », c'est dire que cette pièce a été appréciée, elle a ouvert d'ailleurs à M. Maurey les portes de la Comédie française.

La Lyre inaugurera, aux soirées du C. C. ses nouveaux instruments. Surprise joyeuse ! « Ce sera un éblouissement pour les yeux, m'a soufflé une clarinette, — mais les oreilles ? — Elles n'y perdront rien, c'est chantant, berceur, entraînant ; c'est toute une jeunesse : sourire, enthousiasme, rêve ! *Guite*.

Monseigneur BESSON à Sion et à Rarogne

Sa Grandeur Monseigneur Besson, l'évêque aimé et estimé du diocèse de Lausanne-Genève, a été pendant deux jours, les 30 novembre et 1er décembre, l'hôte très cordial et très aimable de Sa Grandeur Monseigneur Bieler, évêque de Sion.

Hier matin, Mgr Bieler, accompagné de M. le Chanoine Delaloye, Vicaire Général, de M. le Chanoine Dr Imesch et de M. Walther, chancelier, faisait admirer à Mgr Besson les fresques vraiment intéressantes qu'on vient de découvrir dans l'église de Rarogne. De retour à Sion, les prélats visitèrent, dans l'après-midi, l'église et le musée de Valère.

La population séduite a été enchantée de constater l'affection si franche et si touchante qui unit les chefs vénérés des deux diocèses de la Suisse romande.

COURS DU CHANGE

30 Novembre 3 Décembre

Paris	30.70	31.05
Londres	24.91	24.92 N.
New-York (chèque)	571.50	572.75 N.
Bruelles	28.40	26.70
Milan	24.65	24.85
Madrid-Barcelone	74.—	74.25
Amsterdam	217.25	217.25 F.
Berlin-Francfort	—	—
Vienne nouv.	80.—	81.— F.
Budapest	0.027	0.027
Prague	16.60	16.70
Stockholm	149.50	149.50
Christiania	85.—	85.25
Copenhague	101.75	102.75
Sofia	4.25	4.25
Varsovie	—	—
Belgrade	6.40	6.35

Dernier Courrier

La catastrophe du val Camonica

ROME, 3. — (Stefani). — On mande de Bergame que, jusqu'à présent, on a retiré des eaux 137 cadavres, dont la plupart n'ont pu être identifiés.

Non loin de Corna, les eaux ont arraché plus de 160 mètres de voie ferrée. Toute la nuit, la troupe et la milice fasciste ont travaillé infatigablement à la lumière de flambeaux et de projecteurs. De nombreuses personnalités civiles et militaires sont arrivées sur les lieux.

La population sinistrée est dans le dénuement le plus complet. De nombreuses pièces de bétail ont été emportées par les eaux. Les troupes du génie ont travaillé toute la journée de dimanche à remettre en état la voie ferrée et les routes de la région.

Le succès de l'emprunt fédéral

BERNE, 3. — Le total des souscriptions à l'emprunt fédéral 5 % au montant de 100 millions s'élève à 186 millions de francs.

BIBLIOGRAPHIE

L'ILLUSTRE

Sommaire du No 48, du 29 nov. 1923.

Illustrations : Le voyage des souverains espagnols à Rome ; comment se préparent les élections générales en Angleterre ; l'anniversaire de la révolution soviétique à Moscou ; le transfert du cordon douanier français à la frontière de Savoie ; la nouvelle monnaie stable allemande ; le mark-rente ; Vieilles cités suisses : Fribourg ; le lauréat du Prix Nobel de littérature : l'Irlandais William Butler Yeats ; Mlle Jeanne Renouard, la grande comédienne française ; dernières créations de la mode ; M. Ernest Ansermet, chef de l'orchestre de la Suisse romande ; José Porta, le brillant violoniste espagnol établi à Lausanne ; etc. etc.

Partie littéraire : Ma princesse chérie, suite du captivant roman de Maurice Dekobra ; Au pied du phare, drammaque nouvelle de Jacques Constant ; bons mots.

Voilà gens fatigués de culture ou de sport qui vous stimulera la pensée et le corps. (Tobler-Nimrod le plus fin des chocolats fondants avec biscuit au malt.) Prix par Etui 70 cts.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.



Une loterie
avantageuse
est celle pour la construction
des Eglises d'Ayer
et de Sierre

Primes : Total Fr. 280.000.-

Un gagnant garanti par série.
Prix de la série à 10 numéros Frs. 10.—
par billet à 2 numéros » 2.—
Résultat Immédiat
2me Tirage : 15 Décembre

A DÉCOUPER ET ENVOYER à la

Banque de Commerce et de Crédit, S. A. GENÈVE

Veillez me faire parvenir contre remboursement :

Série } de la Loterie Ayer-Sierre.
Billets }

Adresse exacte

Nos belles Occasions

- Coutil matelas, qualité extra. le m. 2.85
- Nattes pour devant de porte, bordure rouge ou verte 1.10
- Combinaisons chaudement molletonnées pour enfants 3.45
- Cols souples, bonne qualité, les 3 pièces pour 0.95
- Bandes molletières drap laine, 1^{re} qual., la paire long. 3 m. 3.50
- long. 3 m. 1/2 4.25
- Camisoles pure laine, longues manches, pour dames 2.80
- Bas pure laine, côte 2x2 pour dames 2.45
- Gants laine pour enfants, tous les numéros, la paire 1.—

Prompt envoi au dehors contre remboursement
Grands Magasins "VILLE DE PARIS", Monthey

On demande de suite une forte jeune fille

pour aider au ménage et à la campagne ; bon gage et vie de famille assurée.
S'adr. à Mme Sophie Steffler, Noville, près Villeneuve

Eau-de-vie de fruits (poires) à fr. 1.30

Eau-de-vie de prunes à fr. 1.80

Eau de vie de Jle à fr. 2.—

Malaga à fr. 2.40

Envoi depuis 5 litres contre remboursement.
Jean Schwarz & Cie
distillerie, Aarau

A LOUER appartement

4 pièces, salle de bains, cave et galetas, jardin. Avenue de la Gare Martigny. — S'adr. à J. Pasquier, architecte.

CÉPHALINE

de A. G. Petitat, pharm. Yverdon, reste

L'Antinévralgique préféré, sans effet nuisible contre :

Grippe
Maux de tête
Insomnies, etc.
toutes pharmacies, 1.75 la boîte.

Représentant

actif, sérieux, est demandé dans chaque district du canton du Valais, pour la vente d'un article nouveau, breveté, facile à vendre. Fr. 1200 à 1500 par mois assurés à bon vendeur. Offres sous F. Z. 1707 N à Publicité F. Zweifel & Cie, Nuchâtel. 3189

Boucherie ROUPH

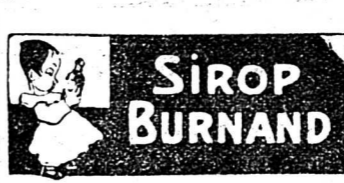
rue de Carouge, 36 bis, GENEVE
expédition contre remboursement viande de choix du pays depuis 2 kg 500 et plus
Bouilli le kg fr. 2.30
Rôti fr. 2.80
Graisins de rognons 1.50
Cuisse ou derrière depuis 2.50 le kg.

Boucherie Chevaline Moderne

Rue Mercerie 1, Lausanne
Bouilli avec os le kg. fr. 1.30
sans os » 2.—
Rôti sans os » 2.20
Saucisses et saucissons » 2.50
Viande fumée » 2.20
Salami » 3.50
Viande pour charcuterie » 1.50

Chiffre 56

La place est pourvue. Merci pour les offres.



TOUX - GRIPPE
COQUELUCHE
ROUGEOLE
En vente partout et directement chez
P. de Chastanay, Lausanne.

Jos. GIROD Monthey

Vient de recevoir :

un choix de gants de peau, unique dans la contrée. — Chapeaux, caquettes, cravates dernière nouveauté. — Chemises en tous genres.

Beau choix de Complets et de Manteaux pour hommes.
Vêtements de travail de première qualité
Bas et Gants pour Dames, etc., etc., Ouvrages à broder tout nouveaux.

Combustibles

en tous genres et de meilleures provenances
Bois de chauffage et d'industrie, aux meilleures conditions.

On rend à domicile. Tél. No 12. Ch. COQUOZ, Evionnaz.

SOUMISSION

M. Fréd. Varone, ngt. à Sion, met en soumission tous les travaux pour la construction d'un chalet aux Mayens de Nendaz.

Les plans, cahier des charges, et formulaires de soumission sont à la disposition des entrepreneurs au bureau de M. L. Praz, architecte Sion. Délai pour les offres : 10 décembre 1923.

ATTENTION !

J'offre jusqu'à épuisement
Salamis mil. en magasin le kg. 6.80
Salamettis tessinois kg 6.50
Mortadella Bologna, la » 4.50
» Ila » 4.20
Fromage Parmesan vieux » 5.90
» Gorgonzola fin » 3.40
Purée de tomates de Parme concentrée à double » 2.—
Huile comestible » 2.—
Merluce labrador, neuf » 1.—
Pruneaux séchés, la » 0.80
Collis postaux de 2 1/2, 5, 10 et 15 kg. contre rembours.
ANZOLIN LUIGI, Bellinzona.

Maladies des yeux

Dr. Bourquin

Médecin-oculiste à Lausanne reçoit à AIGLE
Maison Nicolet-Soutter, rue du Midi le Jeudi dès 2 h.
(Assurance Infantile)

Soldats-Citoyens

en difficulté avec l'Assurance militaire, adressez-vous à

P. Golay

député, Cabinet d'affaires, Gd-Pont, 8, qui prendra soin de vos intérêts.

Le soussigné est acheteur d'une vigne

de 3 à 400 toises, qualité fendant on Rhin, parchet St. Clément-Lens à Ban-Chermignon S'adr. à Pierre Mittaz, CHERMIGNON.

Montres

Fabricant d'Horlogerie désire entrer en relations avec représentants déjà introduits auprès de la clientèle particulière. Adresser offres avec références à CASE POSTALE 111 La Chaux-de-Fonds.

Dr. Méd. Gentinetta de LOECHE

Ancien 1er assistant de la Clinique et Policlinique Otorhino-laryngologique de l'Université de Zurich (Professeur Dr Nager) a commencé ses consultations comme MÉDECIN SPÉCIALISTE pour les maladies

des oreilles, du nez et de la gorge à SIERRE

(Maison Galli, vis-à-vis de la gare du Funiculaire de Montana.)
Heures de consultations :
à SIERRE : Lundi de 9-11 h. et 3-5 h.
Mardi » » »
Vendredi » » »
Mercredi de 9-11 h.
Les heures de consultations à Sion et Brigue seront indiquées ultérieurement. 8261

14 Millions
de Francs

Prochain tirage 31 Décembre

Lots de Fr. 100.000.-, 50.000.-, 30.000.-, etc.
et remboursement minimum fr. 400.- par
série sortant aux prochains tirages, vous
offrez l'emprunt d'obligations à lots de

L'Association du Personnel de Surveillance des Entrepr. de Transport Suisses

Prix de la série de 20 obligations Fr. 200.- 6 belles primes garanties par
série dans les prochains tirages. Prix par oblig. fr. 10 - Remb. min. fr. 12 50

Banque de Commerce et de Crédit, S. A.

20, Rue du Mont-Blanc GENÈVE Rue du Mont-Blanc, 20

**VOILA
LA LAMPE QU'IL
VOUS FAUT:**

PHILIPS



Argenta

**DERNIÈRE CREATION
DETAIL:
SERVICES ELECTRIQUES
ET ELECTRICIENS
GROS:
S.A. AMPÈRE
LAUSANNE**

**UNE
PASTILLE VALDA
EN BOUCHE
C'EST LA PRÉSERVATION**

des Maux de Gorge, Rhumes de Cerveau,
Enrouements, Rhumes, Bronchites, etc.

C'EST LE SOULAGEMENT INSTANTANÉ

de l'Oppression, des Accès d'Asthme, etc.
C'EST LE BON REMÈDE POUR COMBATTRE

toutes les Maladies de la Poitrine.

RECOMMANDATION DE TOUTE IMPORTANCE:

DEMANDEZ, EXIGEZ

dans toutes les Pharmacies

LES VÉRITABLES PASTILLES VALDA

vendues SEULEMENT en BOITES

de 1 fr. 75

portant le nom

VALDA

Du 1^{er} au 8 Décembre

Pour vos Cadeaux de fin d'année

PROFITEZ DE NOTRE

Grande Vente annuelle

COUPONS

2 mètres flanelle coton p. lingerie le coupon 1⁴⁵	1 m. 50 cotonne Vichy, 100 cm. pour tabliers, le coupon 1⁹⁵	2 m. flanelle coton écrué, le coupon 1⁹⁵
2 mètres veloutine croisée qual. forte le coupon 2⁷⁵	2 m. flanelle sport pour blouses, le coupon 2⁹⁰	1 m. 50 satinette fan- tasiaie tabliers le coupon 2⁷⁵
3 m. flanelle coton supérieure pour lingerie, le coupon 2⁹⁵	Pendant la semaine de coupons et malgré nos bas prix il sera accordé sur tous les tissus lainage en rayon, un rabais de 10 % sur les prix marqués	2 m. cotonne Vichy 100 cm., d. tabliers le coupon 2⁹⁵
1 m. 50 mérinos dé- gravé, p. tabliers, le coupon 2⁹⁵		2 m. finette rayée couleurs p. lingè- rie, le coupon 2⁹⁵
2 m. 25 veloutine, elle qté p. blouses le coupon 3⁷⁵	3 m. satin dégravé p. robes et tabliers le coupon 5⁹⁰	2 m. tennis flanelle pour blouses, le coupon 3⁹⁰
2 m. 50 cretonne damier le coupon 2⁹⁵	2 m. bayadère et écossais p. robes le coupon 5⁹⁰	2 m. mousseline laine fantasiaie pour blouses, le coupon 5⁷⁵
4 m. veloutine p. robes d'intérieur le coupon 6⁹⁰	Plus des centaines de coupons de lainage, cotonnade, etc., etc. provenant de nos fins de pièces	2 m. lainage genre Lo- den, 140 cm. le coupon 7⁵⁰
2 m. lainage fantasiaie pure laine, pour jupes, le coupon 8⁵⁰		2 m. beau cheviot ma- rine, larg. 130 cm. le coupon 8⁵⁰

Grands Magasins **"AU LOUVRE"** AIGLE

La plus importante maison de nouveautés de la région

Cette vente ne durera que 8 jours seulement.

Le Dr M. Gillioz

ancien assistant à l'hôpital de La Chaux-de-Fond
ouvrira son cabinet de consultations
le 5 décembre, à MARTIGNY, Maison Veuthey,
Place Centrale Téléphone 2 29

La Publicité mène au succès

MODÈLE  DÉPOSÉ

SI VOUS TOUSSEZ
prenez les véritables
BONBONS
AUX **BOURGEONS DE SÂPIN**

Méfiez-vous
des imitations
EXIGEZ LE NOM
30 ANS
DE SUCCÈS

HENRI ROSSIER

Henri Rossier, Lausanne
Première maison en Suisse ayant fabriqué ces
bonbons. Grand succès depuis plus de 30 ans.

**Allez voir
du 1^{er} au 15 décembre**

La plus formidable vente de

**Coupons
et Occasions**

que vous puissiez vous imaginer

**AUX
Grands
MAGASINS Ville de Paris**

Rue du Lac Vevey Place du Marché

Jamais nos prix
n'auropt été aussi bas

Dégustez ! Comparez !

On dit... que les nouvelles bouteilles...
Crème de cacao, vanille, mocca, mandarine, cura-
cao, Abricot, Cherry-Brandy, Anisette, Menthe, etc.
que la **DISTILLERIE MORAND de Martigny**

livre actuellement sont parfaites de forme et d'é-
gance. Mais ce qui ne se discute plus... c'est la
qualité irréprochable et supérieure de
ses produits. 3903

Livraison postale par 3 et 6 bout. assorties.
Prix sans concurrence. Demandez offre.
Importation directe des Rhums,
Jamaïque et cognac

ARBORICULTEURS Valaisans

Attention !

Suivez les conseils des meilleurs spécialistes tels que
les Dr. Wuilloud, Maag, Klett qui
après des essais concluants affirment et soutiennent
que le **CARBOLINEUM soluble MAAG**

est le meilleur des traitements d'hiver. Se dilue dans
l'eau à 5 %, pour les arroses à noyau et 10 % pour les ar-
bres à pépins. Il détruit également les mauvaises
herbes - Prix fr. 1.75 le kilo; avec mode d'emploi.
Rabais par 5 et 10 kg.

Glu et papier spécial-Mastic à greffer Bouillie
sulfocalcique.

Grande Droguerie Valaisanne
Fessler & Calpini, Martigny-Ville

Monthey

Le soussigné avise l'honorable public qu'il est
à disposition pour l'abatage des porcs; fabrica-
tion de la véritable charcuterie de campagne.
Se faire inscrire chez M. E. Genillard, Rue
du Château, ou directement chez
Jules Genillard-Byrde, boucher, St-Triphon.
NB. Fourniture de baignoire et trichet gratuit.